



This article appeared in a journal published by Elsevier. The attached copy is furnished to the author for internal non-commercial research and education use, including for instruction at the authors institution and sharing with colleagues.

Other uses, including reproduction and distribution, or selling or licensing copies, or posting to personal, institutional or third party websites are prohibited.

In most cases authors are permitted to post their version of the article (e.g. in Word or Tex form) to their personal website or institutional repository. Authors requiring further information regarding Elsevier's archiving and manuscript policies are encouraged to visit:

<http://www.elsevier.com/copyright>

**La gouvernance territoriale, pratiques, discours et théories, R. Pasquier, V. Simoulin, J. Weisbein (Eds.). LGDJ, Paris (2007). 235 pp.**

En quelques années seulement, la notion de « gouvernance » a envahi nombre de lexiques professionnels, politiques et experts. Fait plus étonnant, elle s'est aussi invitée dans les arènes académiques, devenant, par exemple en science politique et en sociologie politique, un outil analytique de première importance. Accolée à l'adjectif « territorial », la gouvernance est apparue comme un sésame capable d'éclairer des problèmes complexes d'ingouvernabilité et d'interactions entre le public et le privé. L'immense mérite de l'ouvrage est de prendre au sérieux cet engouement tout en le mettant à distance. Ses auteurs s'engagent, en effet, dans un solide exercice intellectuel de dévoilement des pratiques, des discours et des théories, mais sans faire l'impasse sur la « nouvelle cartographie de la domination politique » qui semble se dessiner en même temps.

Dès l'introduction, Vincent Simoulin donne le ton en soulignant que la gouvernance possède trois vertus remarquables : le concept brise bien des frontières disciplinaires, la notion favorise une forte diversité d'usages sociaux, et le terme peut devenir le vecteur de recompositions dans l'action publique. L'auteur fait le constat que le flou des définitions, loin de décourager les usages, féconde au contraire de multiples réflexions sur le pluralisme, la créativité, l'innovation, la participation. . . D'une certaine façon, l'ouvrage prend acte du fait que la gouvernance territoriale est en passe de devenir une grille de lecture de la réalité à part entière.

Après que l'introduction ait argumenté cette posture analytique, la démarche est organisée en trois parties. Dans la première, deux auteurs déconstruisent les grammaires de la gouvernance dans le champ juridique (Jacques Caillosse) et dans celui de l'imaginaire économique (Robert Jessop). Dans la deuxième partie, trois auteurs s'intéressent à des exemples de reconfigurations de systèmes d'acteurs et aux « incarnations inaccomplies » que la gouvernance favorise sur l'organisation du temps de travail dans le Tarn (Michel Catlla), sur le développement économique en Bourgogne (Anne-France Taiclet) et sur l'action culturelle municipale à Toulouse (Thomes Hélie). Dans la troisième partie enfin, trois auteurs décrivent les « usages victorieux » de la gouvernance, à partir d'exemples sur le développement durable à Angers et à Lille (Antoine Goxe), sur les impératifs délibératifs des experts à Nantes, Bordeaux et Poitiers (Stéphane Cadiou) et sur les normes de justification avancées par l' élu animateur (Sébastien Ségas). Dans leur diversité, ces différents cas d'étude constituent autant d'ouverture pour mieux comprendre les usages stratégiques de la gouvernance et les transformations sociales auxquelles ces usages contribuent.

La forte valeur ajoutée de l'ouvrage apparaît pleinement lorsque Romain Pasquier et Julien Weisbein proposent en conclusion une « prospective pragmatique » qui synthétise en 15 pages le volume et la portée de cette entreprise analytique. Leur réflexion prend appui sur les huit chapitres pour examiner la gouvernance territoriale au double prisme de sa labilité et de sa solidité persistante. Les auteurs défendent d'abord l'idée que la « mollesse constitutive de la gouvernance » lui donne une chair sociologique assez inédite. Les théorisations sur la gouvernance appellent une ouverture « post-disciplinaire » car la « grammaire des territoires » et la « polyphonie des énoncés experts » interdisent les postures trop idéologiques et bousculent les modes classiques de légitimation du politique. La gouvernance favorise visiblement des « braconnages intellectuels » qui s'émancipent des diagnostics sectoriels et qui réhabilitent la diversité des entreprises locales de production de sens. La flexibilité, l'instabilité, la fluidité, la labilité, l'hybride, le transversal. . . Voilà autant de notions plastiques qui contraignent l'observateur à faire l'économie des « grands soirs » et qui l'obligent à penser l'action publique locale dans toute sa complexité. Ce qui entraîne les auteurs de la conclusion sur un second constat paradoxal : la notion incarne aussi un mouvement de durcissement des idées et des pratiques, elle peut à tout moment se cristalliser dans

des processus d'institutionnalisation de l'action collective, elle peut accompagner et produire des dispositifs, des techniques juridiques, des recettes, des croyances, une nouvelle grammaire. . . Ses « supports instrumentaux » ont ceci d'original qu'ils se forment à partir de logiques ascendantes, « par frottement et capillarité », et que les « courtiers » et autres « entrepreneurs de morale » qui les portent se situent en général à l'intersection de plusieurs champs d'activités. Mais l'évolution la plus difficile à appréhender concerne les nouveaux registres de justification politique en présence. Les procédures participatives et partenariales sont des armes et des ressources qui alimentent la compétition politique de façon plus aléatoire que standardisée, plus asymétrique qu'uniforme, et dans une dynamique où les élus locaux jouent souvent une partition décisive. Ainsi, la question du pouvoir, loin d'être dissoute dans les instruments, semble spécifiquement posée pour chaque configuration territoriale, en fonction de chaque contexte d'action publique. À l'heure où les métropoles urbaines et les régions montent en puissance dans le concert des institutions politiques, le diagnostic mérite, assurément, qu'on y prête attention.

Alain Faure

*PACTE, institut d'études politiques de Grenoble,*  
*BP 48, 38040 Grenoble cedex 9, France*  
*Adresse e-mail : [alain.faure@iep-grenoble.fr](mailto:alain.faure@iep-grenoble.fr)*

doi:10.1016/j.soctra.2009.09.018

**Chantier interdit au public, enquête parmi les travailleurs du bâtiment, N. Jounin. La Découverte, Paris (2008). 276 pp.**

Cet ouvrage se propose d'étudier la discrimination sur les chantiers envers les ouvriers manœuvres intérimaires, étrangers, voire sans papiers. Cet objet a pour originalité de s'inscrire dans une problématique qui analyse les relations entre politiques d'entreprise de gestion de cette main-d'œuvre et comportements de soumission/résistances de ces travailleurs. À partir d'une observation participante sur le travail de coffrage/ferrailage et de récits biographiques, les arguments s'enchaînent.

Tout d'abord, l'auteur montre qu'il existe une conception raciale du travail liée à la place organisationnelle dévalorisante occupée par ces ouvriers. Racisme, agressions et humiliations verbales, ségrégation ethnique dans la répartition des tâches, révèlent une homologie entre place dans l'organisation et origine ethnique, dévoilant des rapports de domination et des comportements de soumission (acceptation de cette infériorité pour s'intégrer).

Ensuite, la gestion externalisée par recours massif à la sous-traitance et à l'intérim assimile le travailleur précaire à un étranger exclu des actes de solidarité, d'entraide ou de négociation de prêts d'outils. L'humour est ethniciant, la ségrégation spatiale visible (repas). Le statut de sous-traitant et d'intérim peut même se confondre, exemple des ferrailleurs auxquels l'encadrement impose de fortes cadences. Usure des corps, fatigue, absences, retards, malfaçons, manque de solidarité, inquiétude du renvoi à tout moment, absence d'organisation syndicale, conduites à risques pour tenir les cadences, sont les effets négatifs de cette gestion. Le travailleur intérimaire est donc une main-d'œuvre d'appoint pour contourner les déficiences organisationnelles (variabilités, gestion des temps). L'auteur insiste sur le rôle des agences d'intérim dans l'organisation de la précarité et la gestion raciste de ces travailleurs. C'est surtout leur vulnérabilité et l'incertitude qui constituent les ingrédients pertinents de leur contrat de travail (non-signature de contrat, indétermination de la durée, révocabilité du contrat à tout moment), supportés par des pratiques illégales (signature